

Dans ce numéro...

[www.defense.gouv.fr/irsem](http://www.defense.gouv.fr/irsem) 2015 - Numéro 4

**DERNIÈRES PUBLICATIONS .....P.2**



**LIVRE DU MOIS**



Questions Internationales  
**La puissance militaire**  
Paris, La documentation française, n°73-74 mai-août 2015

**DOSSIER STRATÉGIQUE.....P.3**  
*La conflictualité et la stabilité internationale face aux facteurs économiques.*



© DR

Ce numéro double de la revue *Questions Internationales* se présente comme un véritable manuel de la puissance contemporaine, avec ses articles de fond, ses encadrés nombreux et ses retours historiques. Deux ans après un autre numéro du même type, cette fois sur la France dans le monde, la Documentation Française réitère utilement l'exercice.

la Russie en Ukraine, voire l'Arabie Saoudite au Moyen-Orient.

**OUVRAGES REÇUS.....P.19**



Camille Grand insiste sur le ralentissement de la puissance militaire européenne à l'heure où le reste du monde réarme. Opposant les puissances traditionnelles, les nouveaux entrants et les *challengers*, il note finement le différentiel de centralité de l'enjeu militaire entre les puissances occidentales (pour qui les conflits actuels demeurent extérieurs et non vitaux) et d'autres, comme la Russie qui voit en l'Ukraine un défi existentiel, ou le régime de Bachar al-Assad, qui joue sa survie même. Christian Malis rappelle que la puissance n'est plus uniquement synonyme d'emploi de la force, mais devient globale, passant par exemple par la diplomatie militaire, ou par la capacité à manipuler plusieurs instruments, comme

Michel Goya résume parfaitement un certain nombre de caractéristiques du conflit asymétrique, qui nécessite une adaptation des outils, et nous invite à bien distinguer l'adversaire « tellurique » (dont l'organisation est ancrée dans la société ou le territoire) de l'adversaire « réticulaire », qui opère en réseau. L'importance de la coopération militaire, mise en valeur par Olivier Schmitt, l'encadré d'Isabelle Facon sur la résurgence de la puissance russe ou la contribution de Sophie Boisseau du Rocher et Bruno Hellendorf sur le cas chinois, entre bien d'autres, méritent tout autant qu'on s'y arrête. Enfin, les passionnants retours historiques sur les formes anciennes de la puissance, comme celui de Jean Marcou sur l'Empire Ottoman, viennent donner encore plus profondeur à l'ensemble.

Saluons l'exercice, et, au-delà de ce numéro, l'exigence toujours renouvelée de qualité et de pédagogie de cette revue.

**ACTUALITÉS DE L'IRSEM .....p. 27**

- Evènements
- Publications de nos chercheurs
- Vie de l'institut
- Nos jeunes chercheurs

**Frédéric CHARILLON**  
directeur de l'IRSEM

### **La pratique des sciences sociales en milieu militaire : une opération spéciale**



Dossier coordonné par Christophe LAFAYE, Alicia PAYA Y PASTOR et Mathias THURA  
Champs de Mars n°27 - juin 2015

Ce numéro, coordonné par Christophe Lafaye, Alicia Paya Y Pastor et Mathias Thura, interroge l'hypothèse de spécificité du milieu militaire dans le cadre de la recherche en sciences sociales, induite par la différenciation entre « société civile » et « société militaire ». Il mêle l'expérience de chercheurs civils en milieu militaire et la posture de l'officier dans l'institution universitaire.

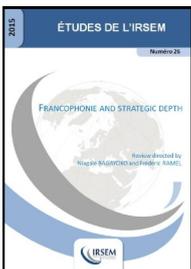
### **Parlements et légitimité démocratique de la Politique de sécurité et de défense commune**



Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS, Sara CANTO  
Etude n° 39, juin 2015

Cette étude examine la nature du contrôle de la PSDC depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en 2009. Après avoir analysé la faiblesse des rôles joués par le parlement européen et par les parlements nationaux au niveau supranational, elle développe l'importance de la coopération interparlementaire comme moyen de compenser le déficit de légitimité démocratique de la PSDC.

### **Francophonie and Strategic Depth**



Under the direction of Frederic RAMEL and Niagalé BAGAYOKO  
Etude n° 26, juin 2015—version traduite en anglais

Cette étude, initialement publiée fin 2013 par l'IRSEM, a fait l'objet d'une traduction en anglais. Elle ambitionne de réhabiliter la francophonie et l'OIF comme éléments de la profondeur stratégique. Après en avoir défini le concept, l'approche transversale de cette étude analyse l'influence de la francophonie sur la profondeur et ses effets dans plusieurs pays comme le Vietnam, le Canada et ceux du Maghreb.

### **Une aide militaire à l'Ukraine : Réflexion stratégique**



Colonel Philippe SIDOS  
Note de Recherche Stratégique n° 21, juin 2015

Cette Note questionne la pertinence d'une intervention directe en Ukraine ou d'une aide militaire à l'Ukraine comme moyen d'engagement limité. Elle vise également à éclairer le positionnement de la Russie et souligne le renforcement de la voie diplomatique choisie par la France et l'Allemagne.

DOSSIER STRATÉGIQUE

## CONFLICTUALITÉ ET STABILITÉ INTERNATIONALE FACE AUX FACTEURS ÉCONOMIQUES

*Dirigé par Océane Zubeldia*

- **INTRODUCTION**

DOCTEUR OCÉANE ZUBELDIA  
*Chercheur à l'IRSEM*

- **L'ANALYSE ÉCONOMIQUE D'UN CONFLIT : THÉORIES ET APPLICATIONS**

ANTOINE PIETRI  
*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Centre d'Économie de la Sorbonne*

- **LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES DE LA FRANCE : UNE MISE EN PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE**

JOSSELIN DROFF  
*Ingénieur de recherche, ENSTA, Bretagne*  
DR JULIEN MALIZARD  
*Chaire Economie de défense, Paris.*

- **JAPAN'S CHANGING DEFENSE R&D FRAMEWORK**

HIDEO TOMIKAWA  
*National Institute for Defense Studies (NIDS), Tokyo.*

- **GUERRES HYBRIDES : LA TECHNOLOGIE APPORTERA-T-ELLE LA VICTOIRE ?**

PHILIPPE WODKA-GALLIEN  
*Institut Français d'Analyse Stratégique*

**AVERTISSEMENT**

*Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs.  
Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense.*



## INTRODUCTION

DR. OCÉANE ZUBELDIA  
Chercheur à l'IRSEM

« En se livrant à de nombreux calculs, on peut gagner, si l'on en fait trop peu, la victoire est impossible » Sun Zi

A l'épreuve d'une ère économique rationalisée et de la multiplication de zones de crises, comment garantir la stabilité internationale ? Les facteurs économiques sont incontournables dans les orientations politiques de défense et de sécurité de nos sociétés. Est-ce à dire que le monde moderne est plus complexe qu'auparavant ? Rien ne permet de l'affirmer. Néanmoins, l'augmentation constante du coût des nouveaux systèmes d'armement et les débats associés laissent à penser que le maintien des capacités défensives, augmente parallèlement au progrès technologique. Au cours des dernières décennies, fort est de constater la croissance exponentielle des dépenses pour l'achat et l'entretien des équipements. La recherche et le développement de matériels propres à chaque État, à chaque communauté d'intérêt sont lourds et onéreux. En 1998, Monsieur Michel Ferrier, ancien directeur au secrétariat général de la défense nationale, pensait que « *la domination [s'obtiendrait] davantage sur le terrain économique que sur les champs de bataille* » (Ferrier, 1998). Si on reconnaît la possibilité d'influencer un État en privant son industrie de moyens, c'est sans doute que l'on peut craindre d'eux qu'ils procèdent activement de sa stratégie. La guerre moderne se trouve liée aux principes des stratégies « logistiques » et d'une technologie performante toujours soumise au politique. D'ailleurs, ces choix s'illustrent de manière de plus en plus rationalisée et à différents niveaux : penser la recherche et le développement, les équipements, les modèles et la projection des forces, les ressources humaines. Dans ce cadre, il ne faut pas omettre l'importance de l'enchâssement technologique entre les sphères militaires et civiles, c'est-à-dire le caractère dual, qui suppose une vision stratégique générale dans laquelle s'inscrivent la défense et la sécurité. L'évolution technologique montre un souci d'industrialisation du conflit toujours plus important où ces deux sphères cohabitent. De même il ne faut pas sous-estimer le poids de l'opinion publique. Avant même de penser la guerre, il est nécessaire de s'imprégner des aspirations de la société qui en élaborent d'une certaine façon les règles et les fondements. La doctrine de la guerre « zéro mort », voulant aboutir à l'économie extrême des effectifs, était la conséquence d'une opinion publique occidentale qui trouvait également insupportables les pertes de l'adversaire. Ce phénomène s'est répété lors de l'expédition punitive contre l'Afghanistan (2001) ou lors de la guerre d'Irak (2003) (Chaliand, 2008 :34). Dans ce cadre d'ailleurs, les démocraties se montrent particulièrement sensibles à ce que l'on pourrait qualifier « d'attaque irrégulière » où la forme de la riposte est limitée par la déontologie communément partagée par l'opinion publique.

Le retour en force de la menace terroriste, de la cyberguerre et d'autres formes de conflictualités tout autant que le déploiement des forces sont des enjeux auxquels doit répondre la sphère internationale. L'accent est ainsi porté sur les moyens de les résoudre. Dans ce contexte, l'espace et la maîtrise de l'information jouent un rôle très particulier. Ces domaines d'action sont l'apanage des nations les plus organisées et les disparités technologiques internationales entre les pays sont grandes, notamment entre ambitions des stratégies économiques et modes d'actions. Il s'agit de mettre en place un système offrant une manière plus subtile d'agir en contraignant l'adversaire durablement. Citons par exemple l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003. Ce conflit oppose deux visions : d'une part, celle d'une guerre du pétrole, et d'autre part, des considérations politiques en termes de volonté expansionniste du pouvoir américain. Dans un contexte de globalisation des changements technologiques et énergétiques, influencée par les nouvelles technologies, les politiques liées à la défense et à la sécurité

*Conflictualité et stabilité internationale face aux facteurs économiques*

sont fortes. Ainsi, le développement économique a rendu possible, dans le domaine de la défense, le développement d'armes sophistiquées de destruction massive ou de manière plus contemporaine des systèmes inhabités dirigés à distance. Ces efforts technologiques permettent ainsi aux pays nantis de se doter de moyens toujours plus performants pour contourner le combat terrestre et surtout humain. L'innovation exacerbe par conséquent la convoitise de pays moins avancés au plan technologique rendant tout aussi vulnérable à tout type d'attaque les sociétés qui consentent à cet effort. Le dossier stratégique de la Lettre de l'IRSEM incitera la réflexion et tentera d'apporter des réponses à l'aide de l'analyse de contributeurs éclairés que je remercie cordialement.

**Références bibliographiques**

- Ferrier M., mars 1998, « Les technologies et L'équilibre du monde », *Défense nationale*.
- Chaliand G., 2008, *Le Nouvel Art de la Guerre*, Paris, L'Archipel.



## L'ANALYSE ÉCONOMIQUE D'UN CONFLIT : THÉORIES ET APPLICATIONS

ANTOINE PIETRI

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Centre d'Économie de la Sorbonne

La nature du lien existant entre les forces engagées dans un conflit et son issue constitue la pierre angulaire de la stratégie militaire. Ainsi, les opérations effectuées revêtent un caractère totalement différent. Traditionnellement, les théoriciens de la stratégie militaire distinguent deux grands types de stratégies : l'attrition et les manœuvres (Luttwak, 2002). La stratégie d'attrition consiste à user les lignes ennemies. À l'inverse, les manœuvres stratégiques impliquent des choix militaires en vue de réaliser une victoire décisive (attaque surprise, division des forces ennemies, etc.). Cette note présente brièvement deux outils de l'analyse économique des conflits – la fonction de victoire et les équations de Lanchester – et en décrit leur portée opérationnelle. Une attention toute particulière est accordée à leur adaptation au contexte actuel caractérisé par la multiplication des guerres asymétriques.

### Fonction de victoire et équations de Lanchester

La fonction de victoire est une relation mathématique permettant de déterminer la probabilité de remporter une bataille en fonction des forces en présence et de la « technologie du conflit » (Hirshleifer, 2000 : 773-792). La « technologie » renvoie à la manière dont sont combinées les ressources humaines et matérielles en tenant compte des singularités du théâtre d'opérations considéré. Cette fonction peut être vue comme une « boîte noire » qui transforme des intrants, c'est-à-dire les ressources humaines et matérielles mobilisées, en probabilité de remporter un conflit. Elle permet notamment de dissocier technologies offensives et défensives et de ce fait d'apporter des éclairages, en termes de probabilité de victoire, quant à la position relative de chaque belligérant.

Un second outil utilisé dans l'analyse économique des conflits est celui des équations de Lanchester (Lanchester, 1916). Il s'agit d'un système d'équations différentielles qui représente la dynamique d'un combat et établit un lien mathématique entre le rapport des forces en présence et les dommages relatifs subis. L'une des principales préconisations stratégiques en découlant est le principe de concentration : canaliser ses efforts permet d'infliger plus de dégâts à l'ennemi. Ce principe est considéré comme l'un des « trois principes traditionnels de l'action militaire » par le concept d'emploi des forces (CEF) de 2013 (CICDE, 2013)<sup>1</sup>. Cette idée promeut la réalisation d'un faible nombre d'opérations extérieures, pour en garantir l'efficacité. Les équations de Lanchester permettent également d'appréhender la dimension temporelle des conflits. Il devient alors possible d'étudier les conséquences des renforts en cours d'opération ou du moment choisi pour s'impliquer dans un conflit.

### Quels enjeux opérationnels de l'analyse économique d'un conflit

La fonction de victoire dispense deux enseignements ayant une portée opérationnelle. Tout d'abord, elle s'avère être un outil pertinent d'analyse d'une situation *ex-post*. Ainsi, elle permet de valider ou d'infirmer certaines « règles » militaires, telles celles du « trois contre un » : les avantages inhérents à la position de défenseur (Clausewitz, 2006) doivent être contrebalancés par un avantage numérique conséquent (3:1). L'étude des paramètres d'une fonction de victoire permet ainsi de déterminer la véracité de cette règle. Cependant, en raison de

*Conflictualité et stabilité internationale face aux facteurs économiques*

la grande variété des théâtres d'opérations, chaque conflit doit faire l'objet d'études spécifiques. Le second enseignement porte sur l'analyse de la dissuasion du terrorisme. Hauksen et Zhuang mettent en exergue l'arbitrage sécurité – production à l'œuvre dans ce contexte. Les pays faisant face à une menace terroriste consacrent des ressources pour endiguer le risque, mais cela constitue autant de ressources qui ne seront pas consacrées à des activités productives, génératrices de richesses (Hausken, Zhuang, 2012). En considérant la crise budgétaire que traverse la majorité des pays européens la préoccupation est d'autant plus importante. Ce contexte particulier fait de la fonction de victoire un outil complet intégrant simultanément les risques sécuritaires et la contrainte budgétaire.

Partant du système d'équations différentielles de Lanchester, des modèles de simulations complexes ont été élaborés. Dans cette note, seul le « *Salvo Model Combat* » (SMC) est abordé<sup>2</sup>. Le SMC est un modèle de simulations de combat naval initialement proposé par W.P. Hugues en 1995 pour tenir compte de l'apparition des missiles antinavires (Hugues, 1995 : 267-289). Plus récemment, les modèles SMC ont été utilisés pour étudier le déroulement de la bataille aéronavale de la mer de Corail de 1942, opposant les forces armées américaines et japonaises. Les résultats des simulations menées par Armstrong révèlent que si l'un des belligérants avait engagé les hostilités<sup>3</sup>, il aurait bénéficié d'un avantage conséquent (Armstrong, 2014 : 1593-1601). En effet, les dégâts subis par l'ennemi pourraient être si importants que sa capacité de contre-attaque aurait été considérablement affaiblie. Dès lors, les modèles reposant sur les équations de Lanchester préconisent le recours à la guerre préventive uniquement si cette dernière est « efficace », dans le sens où elle déstabiliserait de manière décisive l'ennemi. Cependant, les conflits asymétriques modernes sont caractérisés par une grande difficulté quant à la localisation de l'ennemi, diminuant de fait l'efficacité de ce type de stratégie.

En conclusion, la pratique de la guerre et l'analyse économique des conflits ne sont aucunement des champs imperméables et, par conséquent, un dialogue systématique entre ces deux disciplines semble indispensable. En particulier, la science économique peut constituer un véritable outil d'analyse du déroulement des conflits modernes *a posteriori*, et son utilisation prospective pourrait être, voire devrait être intensifiée.

## Notes

<sup>1</sup> Le concept d'emploi des forces (CEF) évoque le fait que « *vouloir contrôler de larges espaces maritimes, aériens ou terrestres avec des moyens comptés peut diluer le dispositif et l'affaiblir* ».

<sup>2</sup> Un grand nombre de documents traitant du fonctionnement des modèles JICM (*Joint Integrated Contingency Model*) sont en ligne sur le site [www.rand.org](http://www.rand.org).

<sup>3</sup> Au lieu d'une attaque simultanée.

<sup>4</sup> Les exemples les plus frappants sont les guerres en Afghanistan (2001-2014) et en Irak (2003-).

## Références bibliographiques

- Armstrong M. J., 2014, « The salvo combat model with a sequential exchange of fire », *Journal of the Operational Research Society*, vol. 65, no 10, pp. 1593-1601.
- von Clausewitz C., [1832] 2006, *De la guerre*, Payot & Rivages.
- Hausken K. et Zhuang J., « The Timing and Deterrence of Terrorist Attacks due to Exogenous Dynamics », *Journal of the Operational Research Society*, 2012, vol. 63, no 6, pp. 726-35.
- Hirshleifer J., décembre 2000, « The macrotechnology of conflict », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 44, no 6, pp. 773-792.
- Hughes W. P., 1995, « A Salvo Model of Warships in Missile Combat Used to Evaluate Their Staying Power », *Naval Research Logistics (NRL)*, vol. 42, no 2, pp. 267-289.
- Lanchester F. W., 1916, *Aircraft in Warfare, the Dawn of the Fourth Arm*, London, Constable and company limited
- CICDE, 12 septembre 2013, *Concept d'emploi des forces*, Paris.
- Luttwak E., 2002, *Strategy - The Logic of War & Peace*, 2<sup>de</sup> édition, Cambridge, Harvard University Press.

## LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES DE LA FRANCE : UNE MISE EN PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE

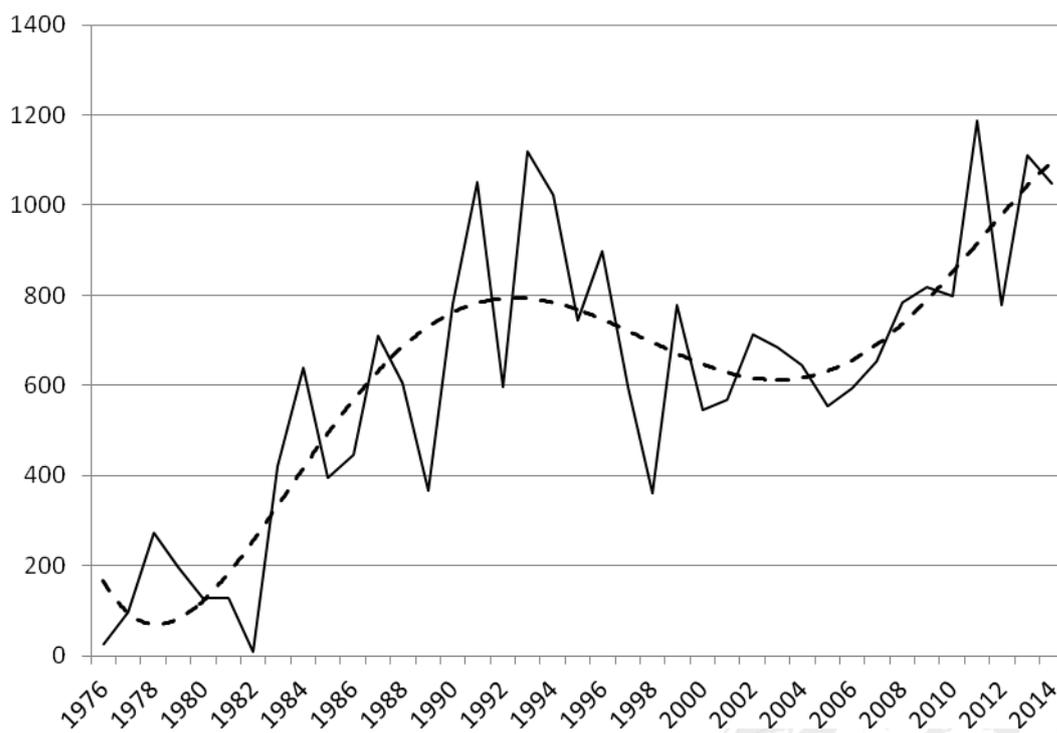
JOSSELIN DROFF

*Ingénieur de recherche, ENSTA, Bretagne*

DR JULIEN MALIZARD

*Chaire Economie de défense, Paris.*

Les Opérations Extérieures (OPEX) françaises occupent une place des plus importantes dans l'actualité internationale, avec leur multiplication récente et les opérations Harmattan en Libye, Serval au Mali, Sangaris en République Centrafricaine ou Barkhane au Sahel, pour ne citer que les plus récentes. Il y a peu, la France engageait le porte-avions Charles de Gaulle contre le groupe État Islamique Daech, en appui aux forces de l'armée de l'air déjà présentes en Jordanie et aux Émirats arabes unis. Si « partir en OPEX » tend aujourd'hui à se banaliser, ces opérations ne sont pas sans conséquences économiques, et la mise en évidence d'une analyse chiffrée du rapport « coûts-bénéfices » semble tout à fait opportune à examiner.



Sur le graphique, apparaissent trois phases distinctes : la montée en puissance du surcoût jusqu'au pic de 1994, puis une décroissance jusqu'au début des années 2000 suivie par une hausse constante. Les périodes d'activité intense ont lieu au milieu des années 1990 (Guerre du Golfe et Balkans) et au début des années 2010 (Libye et Mali).

## Quelles conséquences économiques sur les opérations extérieures ?

Comme le laisse à penser la littérature, les OPEX génèrent des conséquences économiques sur le coût des conflits. Traditionnellement, l'intérêt économique, sans prendre en compte explicitement la dimension stratégique des OPEX, peut s'examiner sur la base d'une analyse « coûts-bénéfices ». Certaines dépenses sont directes, d'autres indirectes, voire peuvent créer des « bénéfices », principalement non-économiques et donc par définition difficilement quantifiables ; en particulier la « puissance » d'un pays sur la scène internationale. D'ailleurs, l'augmentation du nombre d'OPEX signifie irrémédiablement un accroissement lié aux coûts du personnel. En effet, ces derniers représentent environ 50 à 60 % du surcoût, le reste se répartissant entre les frais de fonctionnement, d'investissement ou d'intervention. De ce fait, la structure des surcoûts a évolué avec les années (Hébert, 2008). Initialement constitués quasi exclusivement de dépenses de personnel, ils comprennent désormais une part importante de crédits de fonctionnement et de contributions aux organisations internationales pour le financement des opérations communes. Mais les OPEX induisent d'autres frais dont l'estimation est parfois complexe. L'engagement sur les théâtres d'opérations implique également une hausse significative des opérations de maintenance sur des matériels soumis à des conditions opérationnelles particulières. Leur usure est nettement plus élevée que sur le territoire national. L'allocation prioritaire des crédits de maintenance qui en résulte se fait parfois au détriment d'équipements en métropole. Par conséquent, le taux de disponibilité baisse, ce qui a un impact sur l'entraînement des forces et *in fine* sur les performances futures des forces armées.

En outre, les OPEX mettent souvent en évidence des besoins en matériels, qui n'avaient initialement pas été pris en considération. De ce fait, ils donnent naissance à des achats dits « en urgence opérationnelle ». Le théâtre afghan constitue une bonne illustration en la matière puisque l'engagement des troupes a donné lieu à des achats de nouveaux gilets pare-balles, de véhicules blindés chenillés, de tourelleaux télé-opérés destinés aux véhicules de l'avant blindés, de systèmes de communications interalliés, de brouilleurs visant à intercepter le signal déclenchant l'explosion des engins explosifs improvisés (IED). Le coût des programmes d'urgence opérationnelle était estimé à 127 millions d'euros en 2011 contre 6 millions d'euros en 2007 (Fromion, Rouillard, 2013, 51). Ces dépenses ne sont pas intégrées au calcul du budget des opérations, car le ministère du budget considère que les équipements en question ont une durée de vie supérieure à l'opération concernée et seront rapatriés à la fin de l'opération pour être réutilisés (Giscard d'Estaing et al., 2009: 18) même si ce point est discutable.

## Une analyse chiffrée du rapport « coûts-bénéfices »

L'augmentation des coûts, liée à l'accroissement des opérations extérieures, entraîne des problèmes de gestion budgétaire car les OPEX sont systématiquement sous-dotées en Loi de Finances Initiales (LFI) :

Tableau : Dépenses d'OPEX en LFI et exécutées en euros courants (1998-2013)

	OPEX en LFI	OPEX en Exécution
1998	39	319
1999	24	696
2000	24	497
2001	24	526
2002	24	678
2003	24	629
2004	24	605
2005	100	528
2006	175	579
2007	375	663
2008	460	831
2009	510	870
2010	570	860
2011	630	1250
2012	630	873
2013	630	1257,2

**Sources :** Droff J. et Malizard J., d'après le rapport Launay (2013), Assemblée Nationale, p. 39

La Loi de programmation militaire, LPM 2014-2019, prévoit une diminution de l'enveloppe annuelle consacrée aux OPEX, qui passe de 630 millions d'euros à 450 millions d'euros à partir de 2014 et pose ainsi certaines questions liées au nombre d'engagements militaires de la France, plutôt à la hausse. Ce contexte risque donc de générer des problèmes budgétaires difficilement contournables, dans des temps où les recettes exceptionnelles sont nécessaires.

Les OPEX ont aussi un coût humain et social. Les blessés et morts en OPEX représentent un coût pour la nation relativement complexe à chiffrer. Une tentative de quantification peut être faite sur la base du coût de la vie humaine, tel qu'il est estimé pour les infrastructures de transport, à savoir un million d'euros (Boiteux, 2001). Depuis 1977, 552 soldats ont perdu la vie en OPEX de sorte que la perte humaine s'évaluerait à 552 millions d'euros. Néanmoins, ce calcul ne tient pas compte des difficultés de comparaisons inter-temporelles. En actualisant le calcul précédent, avec un taux de 4%, nous obtenons 1,25 milliard d'euros, rien que pour les pertes. A ce chiffre, supérieur aux surcoûts de l'année la plus onéreuse de notre échantillon, il faudrait également ajouter les sommes associées au traitement médical des blessés pour lesquelles nous ne disposons pas d'informations. Sur le long terme, lorsque les engagements en OPEX durent, les soins aux anciens combattants constituent une part non négligeable des coûts humains, le cas américain illustrant bien leur ampleur (Stiglitz, Bilmes, 2008).

Une autre charge, potentiellement importante et parfois sous-estimée, est le coût du retrait des forces. Ainsi les coûts de démantèlement et de dépollution des matériels (par exemple véhicules blindés trop usés pour être rapatriés) ou encore de nettoyage des sites. Dans une perspective plus complète, on peut également y associer le coût de réaménagement des sites qui est parfois négocié. Par exemple, lors du retrait des troupes d'Afghanistan, les autorités afghanes ont demandé à la France de construire un hangar et de rénover une piste d'atterrissage. Comme le suggèrent Giscard d'Estaing et al. (2009, p. 23), on peut s'interroger sur l'intégration de ces coûts dans les dépassements de budget des OPEX.

*Conflictualité et stabilité internationale face aux facteurs économiques*

Les OPEX ont enfin un coût d'opportunité qui renvoie à « *la plus grande valeur de l'achat alternatif que l'on aurait pu réaliser* » (Brauer, Van Tuyl, 2008, 49). Dans un contexte budgétaire contraint, il est légitime de se poser la question du coût d'opportunité. Son estimation est complexe et dépasse le cadre de cet article. Néanmoins en première approximation, on peut comparer les frais supplémentaires des OPEX avec les dépenses d'équipement, puisque les rapports parlementaires montrent l'impact négatif des OPEX sur l'exécution des titres 5 et 6 : entre 1997 et 2012, les surcoûts s'élèvent à 10,9 milliards d'euros alors que l'inexécution des LPM génère un manque de près de 29,5 milliards d'euros. Dans ces conditions, même sans opérations extérieures, les investissements en équipement seraient alors amputés de 18,6 milliards d'euros. L'importance du poids des OPEX dans la dette publique peut aussi servir de base au calcul d'un coût d'opportunité. Entre 1995 et 2013, période pour laquelle la dette publique est définie au sens de Maastricht, les surcoûts des OPEX représentent presque 13,6 milliards. En actualisant ce taux à 4%, nous obtenons 18,9 milliards d'euros. A considérer que les surcoûts soient entièrement financés par la dette publique, en 2013 elle s'élèverait à 1930,6 milliards d'euros, au lieu de 1949,5 milliards d'euros. Ainsi, à travers quelques rapides calculs, les conséquences en termes de finances publiques apparaissent relativement modestes.

Du côté des avantages maintenant, il est possible de voir dans les OPEX un « effet vitrine technologique » avec des conséquences commerciales sur les ventes d'armes à l'étranger. La France occupe la troisième place des pays exportateurs d'armement. En 2014 elle enregistre plus de 8 milliards d'euros de ventes d'équipements militaires à l'étranger, un chiffre en hausse de 17% par rapport à 2013. Les propos du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, permettent d'illustrer l'argument : « *Les opérations nombreuses et difficiles, dans lesquelles sont engagées nos armées font pleinement partie de cette dynamique. Je pense en effet que la démonstration de notre force, c'est-à-dire de la puissance et de l'efficacité de notre matériel, partout dans le monde, contribue d'une manière décisive à la crédibilité de nos équipements et par-là, à la réussite de nos exportations* » (Lagneau, 2014). Après plusieurs années laborieuses, le récent succès du Rafale à l'export illustre ce point. Les potentiels pays clients cherchent en effet à se doter d'équipements ayant participé à des opérations militaires réelles sur des zones de combat, l'expérience du Rafale en OPEX apparaissant alors comme significative. D'autres dimensions non-économiques sont aussi envisageables, notamment autour de la notion de puissance ou de capacité d'action sur la scène internationale.

En guise de conclusion, l'analyse économique du surcoût des OPEX peut s'appréhender dans une approche standard de type « coût-avantage ». Comme le rappelle l'économiste Ron Smith (2014), cette méthode, qui théoriquement présente l'avantage de la simplicité, est difficilement applicable dans ce contexte précis. Si les données budgétaires sont disponibles, quantifier l'ensemble des coûts indirects est délicat car cela résulte d'hypothèses *ad hoc*. Par ailleurs, les gains semblent principalement non-monétaires et donc forcément subjectifs. Les raisons morales sont parfois avancées comme justifications des opérations militaires, de sorte que les avantages associés dépendent d'un système de valeur spécifique. Enfin, les difficultés sont majeures lorsqu'il s'agit d'évaluer le « coût net » (ou « bénéfice net ») sur le long terme : outre les problèmes calculatoires de l'actualisation, l'évaluation dépend de l'objectif final recherché, qui n'est pas toujours clair. Les retombées à long terme peuvent être largement inférieures à celles de court terme, le cas libyen pouvant être une illustration de ce phénomène. Plus globalement, les différentes parties impliquées dans un conflit peuvent avoir des objectifs différents de sorte que « socialement » (i.e. en additionnant les coûts nets de chacune des parties), les coûts dépassent les bénéfices, même si les évaluations *a priori* tendent à une surévaluation des bénéfices par rapport aux coûts.

## Références bibliographiques

- Boiteux M., 2001, « Transports : choix des investissements et coûts des nuisances », *Commissariat Général au Plan*, la Documentation Française.
- Brauer J., van Tuyl H.P., 2008, *Castles, battles, & bombs : how economics explains military history*, Chicago, University of Chicago Press, 403 p.
- Fromion Y., Rouillard G., 2013, *Rapport d'information n°1233 par la commission de la défense nationale et des forces armées en conclusion des travaux d'une mission d'information relatif à une revue capacitaire des armées*, Assemblée Nationale.
- Giscard d'Estaing L., Olivier-Coupeau F., Tron G., Habib D., 2009, *Rapport d'information n°1790 en conclusion des travaux de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) sur le coût des opérations militaires extérieures, notamment sous mandat international*, Assemblée Nationale, 1790.
- Hébert J., 2008, « 20 milliards d'euros pour les Opex depuis 1976 », *Le débat stratégique*, pp. 176-196.
- Launay J., 2013, *Rapport relatif à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale*, Assemblée Nationale, n°1473, 1537.
- Smith R., 2014, « The Economic Costs of Military Conflict », *Journal of Peace Research*, 51, 2, p. 245-256.
- Stiglitz J., Bilmes L., 2008, *The three trillion dollar war: the true cost of the Iraq conflict*, New York, W.W. Norton.



## JAPAN'S CHANGING DEFENSE R&D FRAMEWORK

HIDEO TOMIKAWA

National Institute for Defense Studies (NIDS), Tokyo.

The Government of Japan (GOJ) needs to take effective measures to accelerate innovations not only to revitalize its economy but to achieve technological superiority over the emerging power in the region. In the last few decades, China's has enjoyed its economic growth and began to expand its military influence in the Asia Pacific region. Neighboring countries cannot catch up with China's massive military build-up by themselves with their limited resources. Besides, Japan has struggled with its economic stagnation from the 1990s, and fiscal austerity has limited a feasibility to achieve a policy response. In addition, escalating costs of acquisition programs make it difficult to fulfill all the defense requirements. In order to deal with challenges posed by the rise of China, the Prime Minister Abe administration has taken stimulus policy packages to accelerate innovations.

### Defense Technology Cooperation

Wider defense technology cooperation is now possible between Japan and partner countries. International defense R&D programs had to receive a special exception from the cabinet secretary in individual cases before the GOJ decided to ease arms export ban in 2011. Nevertheless, this restriction had still affected the defense industrial and technological base (DITB) in Japan because international collaborations used to access foreign cutting-edge technologies and share huge R&D costs of major weapon platforms in business. Intend to change this struggling condition, the GOJ introduce a new rule for defense equipment transfer in April, 2014, which will openly allow international defense R&D arrangement unless it is not violate prohibitions. Needless to add, new principles prohibit the cases of export to the countries that violate international treaties, received UN's sanctions and involved in the international conflict. Additionally, the new export policies will prevent the unintended use of transferred equipment and technology, and control of what re-providing to a third party without the permission of the GOJ.

Thanks for these reforms, defense technology cooperation between Japan and France has just concluded in this year. Japanese and French foreign and defense ministers' joint meeting held on 13 March, 2015, in Tokyo, and four ministers signed an agreement on military equipment and technology transfers in these talks. Japan and France consulted to launch specific joint projects quickly, and Unmanned Underwater Vehicle for mine removal seemed a potential item of the cooperation<sup>1</sup>. Over the past four years, Japan has concluded agreements for defense technology collaboration with US, UK, Australia and France<sup>2</sup>. In addition, the Ministry of Defense (MoD) Japan has pledged non-binding agreement boosting military technology cooperation between India and Indonesia. News media reported that the GOJ seek to export some defense items, and unofficial negotiations have been forwarding between several countries. If these defense collaborations realize, military ties between Japan and partners will improve.

### Defense Equipment Agency

The GOJ will consolidate defense equipment administrations to establish an external bureau of the MoD. He is preparing to amend the Act for Establishment of the Ministry of Defense at the session of Congress in 2015 to establish the Defense Equipment Agency (DEA). The GOJ will set up this agency by restructuring a part of Bureau

of Finance and Equipment, Equipment Procurement and Construction Office, procurement sections of Staff Offices, Technical Research and Development Institute (TRDI), etc. The Japanese business community expects the DEA to take a proactive initiative to show the defense R&D roadmap. The defense business unit is not a "star" or a "cash cow" for the major manufacturing company in Japan. So that there are not enough incentives for Japanese business leaders to invest defense technologies that are high-risk but high-return. The roadmap will reduce the risk of the DITB's investment and boost innovative challenges.

Obviously, competitive the DITB is a vital element for national security which will underpin the defense capability of a country. However, the DITB in Japan do not have enough know-how to survive global competition. Western major defense companies have survived severe but lucrative global arms market after 1990s, and become global defense conglomerate through M&A. The conglomerate gets the capital strength that could achieve the high-risk investments. Besides, aerospace and defense industries in Japan have not experienced M&A boom. The prime contractors' dependencies on sales for the MoD are less than 10% in Japan, as a percentage of the total sales. Nevertheless specialization was developed in the Japanese defense sector and a lot of "sole source contract" are concluded. Unaffordable procurement costs will undermine the national security, even though that is high-performing equipment. To improve the efficiency of defense acquisition, the DEA will set up a cross-functional Integrated Project Team (IPT) led by a Project Manager (PM) who will accommodate with the DITB.

Currently, a lot of dual-use technologies consist of defense equipment and also Japan Self Defense Forces (JSDF) relies on its benefits to using advanced systems developed as consumer-use. Spiral-model crossing "spin-off" and "spin-on" has been observed on recent technologies' development process in high-tech sectors. For example, aircraft's carbon fiber technology, developed for the F-2 fighter of Japan, was applied to Boeing 787 commercial aircraft, and now its feedback is adopted into the JSDF's Advanced Technological Demonstrator-X. Hence, the DEA is expected to promote strategic innovation programs that enhance the spiral model of the dual-use technology.

## Defense Development Fund

Complement functions among the government, industry, and academic R&D institutes will strength the national innovation system. The MoD Japan has explored new ways to accelerate collaboration with universities' laboratories and technology ventures. Investment budgets of the MoD are a critical element for military innovations to promote a vigorous DITB. However, defense R&D spending among the total national R&D budget is less than 4%. Additionally, the business scope of TRDI is limited to develop defense platforms required to use in the near future, and existing defense industry is not always a leader to create disruptive technologies. Information technology is a familiar example. Hence, DEA has to achieve a market survey for potential newcomers that have never been a supplier of the MoD Japan. For conventional prime contractors, collaboration with the new high-tech venture is an efficient way to catch-up "disruptive innovation" with hedging the internal R&D risk.

The importance of matching research collaborations with new faces is not limit to industry sectors. Partnerships with academic actors are also vital elements to capture next-generation technologies. The GOJ has designed to promote funding programs for universities and national research institutes to enhance the advanced research of science and technology. However, many Japan's scientists of national universities and institutes have been hesitating to deal with military research programs because of the norm of anti-militarization. For example, JAXA, the national aerospace agency, was limited its research field only to non-military use before the Basic Space Policy permitted in 2009.

*Conflictualité et stabilité internationale face aux facteurs économiques*

One of the ways to accelerate collaboration with academic sectors is a scheme of funding competitive programs for solution-selling. Applicants for this funds will challenge to the uncertain but critical technology for national security. Furthermore, preventing brain-drain is a secondary motive to introduce this funding. SCHAFT, a technology venture and a winner of the DARPA Robotics Challenge in 2013, is established by Japanese ex-researcher of the University of Tokyo and now Google Inc. takeover this. DARPA model seemed like an efficient framework to manage innovation seeds. Whether this scheme will prevail or not depend on the talent of PM. How to employ talent PM who familiar with future technology in the government will become a focal point from now on.

**Notes**

<sup>1</sup> Reuters, March 19 2015, [Exclusive: Japan civilian R&D agency to get military role to spur arms innovation](#).

<sup>2</sup> ABC News, March 13 2015, [Japan Signs Arms Deal With France to Broaden Military Role](#).



## GUERRES HYBRIDES : LA TECHNOLOGIE APPORTERA-T-ELLE LA VICTOIRE ?

PHILIPPE WODKA-GALLIEN

Institut Français d'Analyse Stratégique

Le monde post 11 septembre a-t-il apporté une forme nouvelle de guerres, les « guerres hybrides » ? La nouveauté réside dans la multiplication des conflits ou actions armées qui combinent guerres civiles, interventions étatiques, opérations avec des armées irrégulières et stratégies asymétriques. Dans l'un de ses derniers écrits, le professeur de stratégie Hervé Coutau-Bégarie donne le conseil suivant : « *réapprendre l'histoire, redécouvrir les permanences et les répétitions, afin de ne pas présenter comme des nouveautés radicales des résurgences de phénomènes anciens et oubliés* » (Coutau-Bégarie, 2011 : 127-128). A cela le professeur de stratégie dénonce « *l'inflation sémantique et les concepts mal assurés* » trop souvent exploités pour définir les conflits post-Guerre froide. Au-delà du débat sur les classiques, les invariants et les révolutions militaires, il y a bien de nouvelles réalités politiques, militaires, géopolitiques des conflits d'aujourd'hui. C'est ce que le politique et les forces sur le terrain doivent désormais affronter.

### Guerres hybrides : de l'arc de crise à l'arc de guerre

La tendance est désormais à la méfiance mutuelle entre les grands : États-Unis, Russie, Chine. Ce contexte a un effet direct sur l'Europe qui renvoie à plus tard son projet de partenariat avec la Russie. Les sanctions économiques, en actes réflexes, ajoutent de l'aigreur à des ressentis de moins en moins enfouis. Les bombardiers russes, interceptés par les chasseurs de l'OTAN en mer du Nord ou au-dessus de la Manche, apportent ces derniers mois leur lot d'images au parfum désuet de la Guerre froide, sur fond de guerre en Ukraine. La Chine pousse ses avantages géopolitiques vers les espaces maritimes, au point de bousculer le Japon. Dans ce jeu de rapports de forces, les capitales des grandes puissances ne cherchent plus à trouver un compromis dès qu'un problème apparaît, mais à en tirer avantage. L'arc de crise de l'Afrique de l'Ouest au Moyen-Orient est devenu, depuis le printemps arabe, un arc de guerre. Plus grave, ces guerres ont un impact direct en Europe : c'est ce que révèlent les attentats de janvier 2015 à Paris et de février 2015 au Danemark. Ce que l'on craignait s'est produit : la défaillance de l'Etat central est à l'origine de nouveaux facteurs déstabilisant : des organisations terroristes prennent le pouvoir, et cherchent à prospérer à partir d'une assise territoriale hors du contrôle d'un État central. Le prosélytisme, l'idée de l'hégémonie d'un islam radical n'est pas sans rappeler la poussée exercée par le communisme au XX<sup>e</sup> siècle. Les ingrédients de la guerre hybride s'en inspirent. Un point à souligner : l'Union soviétique disposait de tous les attributs d'un État reconnu par la communauté internationale, notamment une diplomatie. Ce n'est pas le cas des forces islamistes qui se revendiquent en État, sur le territoire du Moyen-Orient et de l'Afrique de l'Ouest. Enfin, pour ajouter aux cortèges des malheurs classiques de la guerre, ces armées « hybrides » sont totalement étanches au droit de la guerre et encore plus aux droits humains.

### Un nouveau défi : la dualité civile et militaire des armements adverses.

La combinaison de technologies militaires et civiles au combat ainsi que l'exploitation des champs médiatiques, caractérisent plus encore les guerres hybrides. S'agissant des opérations militaires, les forces adverses cherchent à combiner des armements très rustiques à des systèmes sophistiqués. La Kalachnikov et le RPG-7 côtoient du matériel puissant aux origines multiples qu'ils soient pris sur les forces régulières, ou issus de livraisons

étatiques. Les missiles antichars et les missiles sol-air portables Manpads s'accompagnent, de manière éparse, de systèmes de missiles à longue portée à guidage radar. Les dispositifs adverses peuvent, en outre, largement profiter d'infrastructures de télécommunications. Le symétrique et l'asymétrique se mêlent en une combinatoire infinie. S'agissant des moyens de frappe, on sait maintenant intégrer un missile prêt au tir dans un *container* civil. L'usage de virus informatiques est une option au titre des actions asymétriques. Nouveauté 2014 : les petits drones désormais disponibles au supermarché seront exploités par l'adversaire pour les combats de contact... Il est à craindre qu'ils soient modifiés comme armement offensif. En France, l'affaire du survol de centrales nucléaires et de sites militaires par des mini-drones est un avertissement sans frais. L'incursion de la technologie civile sera la tendance future des arsenaux des forces adverses cherchant à perfectionner leurs armements.

L'importance de la sphère médiatique touche à des enjeux stratégiques, s'ajoutant aux enjeux locaux. Propagande et manipulation touchent une audience nouvelle à travers *Facebook* ou *You Tube*. La conquête de la sphère médiatique est consubstantielle aux nouvelles formes de guerre. En la matière, les armées françaises ont une bonne image dans l'opinion, le lien armée-nation est très bien vécu au quotidien. C'est un atout. Au déclenchement d'une opération, la recherche d'une légitimation par l'ONU est clairement cruciale. Reste qu'en matière de communication locale, des efforts sont encore nécessaires.

### La supériorité par la technologie : incontournable et nécessaire, mais pas suffisante

La multiplication des guerres hybrides est préoccupante pour la France, pays enclin aux opérations extérieures mais confronté à une économie à l'arrêt. La posture française est partagée en Europe et au Royaume-Uni. Quels que soient le théâtre et l'adversaire auxquels nos forces seront confrontées, les fonctions militaires classiques devront être remplies : le renseignement, l'anticipation, la protection, l'emploi des armes, le soutien logistique et sanitaire, la mobilité. C'est dans l'ensemble de ces registres que la technologie, et un équipement suffisant, doivent donner une supériorité incontestable à la force en opérations. Et cette supériorité doit rechercher l'effet opérationnel décisif, avec une économie de moyens, en réduisant au maximum les risques de pertes humaines, mais aussi matérielles. Dans la guerre hybride, l'appui des populations devient un enjeu politique et militaire. D'où la nécessité de tout faire pour éviter les dommages collatéraux lors de l'engagement de la force. Les armes de précision et la prise en compte de l'effet militaire recherché s'imposent dans l'emploi des armes. L'interdiction des armes à sous-munitions est à cet égard une obligation morale. Mais, c'est aussi une garantie de stabilité à l'issue des opérations militaires. Ces armes à dispersion n'explorent pas toute à l'impact, et tout comme les mines, elles entretiennent une menace invisible et persistante, avec leur lot de victimes dans les populations. Et c'est une bonne chose que la France ait signé les conventions sur l'interdiction des mines antipersonnel (Traité d'Ottawa) et des armes à sous-munitions (Dublin) : ces instruments remettaient en cause une certaine forme d'éthique dans la conduite des conflits, sans apporter pour autant un avantage militaire supplémentaire.

Pour autant, la maîtrise du terrain par les troupes au sol souligne l'importance des effectifs. Jusqu'à la dernière LPM, la France avait formaté ses forces sur la notion de juste suffisance, en s'inspirant de sa stratégie de dissuasion nucléaire. Mais on a vite observé ses limites dans le registre conventionnel. La décision de ralentir le rythme des réductions suite aux attentats de Paris de Janvier 2015 montre bien qu'il y a un problème. La productivité des forces françaises est extrême, mais elles n'ont plus vraiment de marges. Les sujétions imposées auront un impact sur l'entraînement, la préparation des unités et les formations. L'enjeu des effectifs ne concerne pas seulement l'infanterie, mais aussi la gestion d'un parc de matériel formaté au plus juste. On espère donc que des partenaires puissent partager le fardeau, et les espoirs se tournent vers la Pologne, rare pays européen dési-

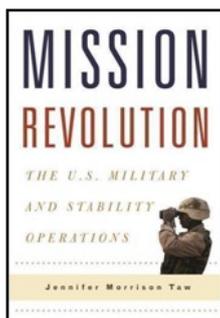
reux de moderniser l'ensemble de ses armées. Mais la mise en œuvre de coopérations opérationnelles n'a rien d'automatique ! La crise économique et le souvenir douloureux de l'Afghanistan freinent les ambitions et les volontés. Au Mali et en Centrafrique, la France est bien seule !

L'interopérabilité reste un impératif pour les Européens. L'OTAN s'est donné cet objectif à travers ses procédures d'engagement et ses standards techniques. Evidemment, les États-Unis disposent d'un potentiel militaire colossal, conçu pour une intervention victorieuse dans un conflit régional majeur. Ce schéma a un effet dissuasif certain, mais il appartient au concept du passé. La présidence Obama cherche à limiter au maximum tout déploiement de forces visible au sol qui s'inscrirait dans la durée. La technologie venue des États-Unis vient en aide à une nouvelle forme de stratégie de « *containment* », en l'espèce les drones armés de type « Reaper ». Opérés à distance, depuis des bases pré-positionnées bien protégées, ils repoussent au plus loin le concept de frappes à distance de sécurité. Concernant la France, la guerre hybride ne doit pas être une surprise. Le pays dispose des ressources lui permettant d'agir, du niveau politique jusque dans ces centres R&D et de production, lorsque la technologie sera appelée en appui. La croissance économique devrait donner de nouvelles marges de rebond à un budget de défense désormais au plancher. Un défi intemporel à garder en ligne de mire : anticiper et réagir, avant l'épreuve du feu.

### Références bibliographiques

- Hanne O. (Dir.), décembre 2014, *Mali, Une paix à gagner, Analyses et témoignages sur l'opération Serval*, Paris, édition Lavauzelle, 260 p.
- Zubeldia O., 2012, *Histoire des drones*, Paris, éditions Perrin, 238 p..
- Géré F., 2011, *Dictionnaire de la désinformation*. Paris, éditions Armand Colin, 352 p.
- Coutau-Bégarie H., novembre 2011, « Contre la taftologie stratégique : retour aux classiques », *Pensée stratégique, Revue Défense Nationale*, n°741, pp. 127-128.





Jennifer Morrison Taw

***Mission Revolution: The US military and stability operations***

Columbia, Columbia University Press, 2015

Ayant travaillé pendant 10 ans à la RAND Corporation en tant qu'analyste politique, Jennifer Morrison Taw est professeur associé à l'université Claremont McKenna de Californie où elle enseigne les relations internationales. Organisé en six courts chapitres, son ouvrage aborde de manière claire et synthétique la question des opérations de stabilisation, à un moment où les troupes américaines n'ont jamais autant participé à ce type de missions.

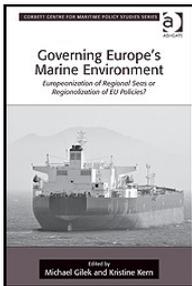
Alors que ces opérations furent toujours considérées par les militaires américains comme une distraction à leur mission principale, le *Department of Defense* publie en novembre 2005 la directive 3000.05 qui inscrit officiellement les opérations de stabilisation sur le même plan que les opérations offensives et défensives. Pour l'auteur, cette nouvelle hiérarchie des missions représente en soi un changement révolutionnaire, plus important en portée que celui de la création du *Department of Defense* en 1947 ou du *Goldwater Nichols Act* de 1986, qui mit en place l'interarmement des forces armées américaines.

Pour l'auteur, l'on assiste à un changement délibéré des priorités, de même qu'à une expansion du rôle des militaires au-delà de leurs sphères de compétences traditionnelles, avec les multiples répercussions qui en dé-

coulent, tant sur le plan de la doctrine, de l'entraînement, de la structure des forces et des équipements que sur celui de la politique étrangère américaine. Cette décision modifie, en effet, de manière importante la perception que les militaires américains ont de leur rôle et de leurs responsabilités ; les militaires s'attaquent désormais aux causes mêmes des conflits. Avec des opérations de stabilisation, synonymes de gros contingents au sol et d'importants besoins en renseignement humain, l'on est en totale contradiction avec le concept de Révolution des Affaires Militaires des années 1990 qui cherchait, au contraire, à réduire l'empreinte des troupes au sol.

Cette révolution, qui représente l'abandon des doctrines Weinberger et Powell symbolise, pour l'auteur, la militarisation croissante de la politique étrangère américaine, avec le risque à terme de passer d'un simple processus, la militarisation, à un état de fait, une politique étrangère militarisée. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage a le mérite de poser les bonnes questions à un moment où la perspective de voir se multiplier l'engagement des forces armées occidentales dans des missions de stabilisation augmente très fortement.

**LCL Arnaud PLANIOL**



Michael Gilek et Kristine Kern

### ***Governing Europe's Marine Environment – Europeanization of Regional Seas or Regionalization of EU Policies***

Royaume-Uni, Ashgate - Corbett Centre for Maritime Policy Studies Series, 2015

Ce livre est une analyse des caractéristiques et perspectives de la gouvernance européenne dans le domaine maritime. Il examine les structures existantes, souvent très diverses en fonction des régions, et montre comment une gouvernance appropriée dépend notamment des facteurs sociaux et environnementaux à l'échelle locale.

Dans ce domaine, l'Union européenne est devenue progressivement l'acteur majeur. L'UE a notamment établi une *Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin »* qui a mis en place une législation communautaire, une *Politique maritime intégrée* qui vise à faciliter la cohérence entre l'UE et les États membres et à renforcer la coordination entre les différents domaines concernés (social, économique et environnemental par ex.) et une *Stratégie de sécurité maritime* pour favoriser la réponse européenne aux menaces et aux risques en mer.

Plus spécifiquement, l'UE a aussi mis en place des Conventions particularisées à des régions maritimes européennes (Baltique, Mer noire, Méditerranée, par exemple). On constate, à cet égard, une franche différence nord-sud de gouvernance des bassins maritimes. En effet, la mer du Nord et la Baltique, d'une part, diffèrent considérablement de la Méditerranée et de la mer Noire, d'autre part, car les premières sont surtout envi-

ronnées d'Etats membres de l'UE, à la seule exception de la Russie et de la Norvège.

Alors que, dans ce contexte, les questions qui se posent dans les différentes zones maritimes européennes prennent chaque jour un caractère plus global, une tension est apparue entre deux approches : dans quelle mesure faut-il européeniser les politiques maritimes mises en œuvre dans les différents bassins maritimes ou régionaliser les politiques de l'UE pour mieux prendre en compte les particularismes locaux ?

Cette étude poussée traduit une problématique typiquement européenne : l'effort de mise en cohérence de diverses politiques de l'UE nécessite inévitablement l'examen d'aspects techniques peu spectaculaires dans le temps court. Pourtant, les questions maritimes européennes entrent en profonde résonance avec la mondialisation et ses aspects économiques, juridiques, sociaux, environnementaux et sécuritaires. Dans cette recherche de gouvernance la plus appropriée et de cohérence des politiques des Etats riverains et de l'UE, se construisent patiemment la conscience d'une nécessaire coopération internationale et l'avenir d'une partie de la planète bleue.

**Contre-amiral Jean-François MOREL**





Matthieu Fau-Nougaret, Luc Marius Ibriga (dir.)

### *L'architecture de paix et de sécurité en Afrique : Bilan et perspectives*

Paris, L'Harmattan, 2014

Cet ouvrage collectif mené sous une direction franco-burkinabè, regroupe les actes de colloques ayant eu lieu à Bordeaux en 2012 et à Ouagadougou en 2013. Il s'agit là de l'originalité du livre, fruit d'une coopération réussie entre chercheurs français et africains.

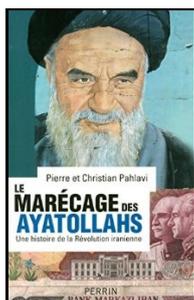
L'ouvrage s'articule autour d'un ensemble varié de contributions portant sur l'analyse critique de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA, en anglais) mise en place par la conférence de Durban en 2002 à l'initiative des États de l'Union Africaine (UA). Cette variété en fait un excellent manuel pour ceux qui s'intéressent à la recherche en matière de maintien de la paix en Afrique. Les contributions sont toutes de qualité et, pour la majorité, elles permettent au lecteur de poursuivre sa recherche si le sujet l'intéresse grâce aux nombreuses citations d'ouvrages spécialisés. Cependant, ce que l'ouvrage gagne en largeur de champ, il le perd en profondeur.

La contribution de David Ambrosetti et de Romain Esmenjaud, intitulée « Le financement des opérations de paix africaines : quatre types d'arrangements et leurs enjeux politiques », est particulièrement intéressante dans la mesure où elle s'attache à dépasser « l'opposition simpliste » entre deux catégories d'acteurs avec, d'un côté, les Africains et, de l'autre, les acteurs extra-Africains. Leur analyse porte sur les implica-

tions politiques de l'origine du financement ; qu'il provienne des acteurs africains, de contributions volontaires d'acteurs externes, de l'ONU ou par le passage des soldats africains sous Casques bleus onusiens, la « division du travail » entre les acteurs et le contrôle de la gestion de la crise varie.

En annexe figure une intéressante « Déclaration de Ouagadougou », composée de nombreuses recommandations formulées par les participants du Séminaire au Burkina Faso, à l'usage des décideurs politiques. Parmi elles, certaines semblent particulièrement pertinentes, comme « opérer une clarification du principe de subsidiarité entre l'UA et les CER », « mettre en place un mécanisme de ressources propres à l'UA », « travailler à la professionnalisation des armées », « renforcer l'autorité de l'Etat à la périphérie de son territoire » ou encore « d'assurer une prévisibilité du soutien de l'UA à l'APSA, en renforçant la base juridique de la Facilité de Paix ». Ces recommandations peuvent aussi ouvrir de nouvelles pistes de réflexion pour les chercheurs et, ainsi, servir d'agenda de la recherche.

**Nicolas DESGRAIS**  
Assistant de recherche



Pierre et Christian PAHLAVI

### *Le marécage des ayatollahs – Une histoire de la Révolution iranienne*

Paris, Perrin, 2015

Un témoignage rare et époustouflant qui se lit comme un roman ! C'est l'impression que l'on ressent en refermant cet ouvrage dense, écrit à quatre mains, que nous livrent Pierre et Christian Pahlavi, petit-neveu et neveu de feu Mohammad Réza Pahlavi, Chah d'Iran. Que l'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit nullement d'un plaidoyer pro domo ou larmoyant sur la chute du Chah, encore moins d'un récit enjolivé sur la fin de son règne, mais bien d'une analyse sans concession de l'enchaînement tragique des événements et des erreurs multiples qui ont conduit au déclenchement de la Révolution iranienne de janvier-février 1979, en décryptant au passage le jeu des principaux acteurs internationaux impliqués dans cette tragédie antique, Etats-Unis en tête. La description critique des fêtes de Persépolis de 1971 (pp. 36-41) en est l'illustration flagrante. Elle vaut à elle seule l'achat du livre ! Tout comme le passage décryptant le bref exil de l'ayatollah Khomeini à Neauphle-le-Château (pp. 190-201).

Loin des clichés, les deux auteurs ont pris le recul nécessaire pour analyser à froid, trente ans après les faits, les raisons qui expliquent cette révolution, de même que les premiers mois qui voient se mettre en place le régime des ayatollahs. Christian Pahlavi était alors aux premières loges, puisqu'il a vécu de l'intérieur, caché par des amis, cette phase cruciale de la Révolution iranienne qui voit l'épuration ensanglanter Téhéran et les grandes villes du pays. L'intellectuel formé à Sciences Po Paris, docteur en sciences politiques, note alors tout ce qu'il voit et entend, espérant pouvoir utiliser ce précieux matériau pour témoigner plus tard des événements. Il parvient à quitter l'Iran à la fin de l'année 1979, après la prise de l'ambassade américaine par les bassidjis de Khomeini. Son fils Pierre, entre temps réfugié en France, poursuit ses études à Nice, puis à l'université McGill de Montréal où il obtient son doctorat en sciences politiques. En 2004, il publiera sa thèse en France aux éditions L'Harmattan (*La guerre révolutionnaire de l'armée française*

*en Algérie – Entre esprit de conquête et conquête des esprits*), prendra la nationalité canadienne et sera recruté comme professeur agrégé par le Collège des forces canadiennes de Toronto. Son père, contraint à faire carrière dans le journalisme, écrira régulièrement dans la revue *Politique internationale* avant de publier en 2011 ses propres mémoires aux éditions Thaddée (*Les grains du sablier*).

Pour avoir vécu les événements, les deux auteurs n'en sont pas moins objectifs et critiques, au sens académique du terme, même si transparait parfois dans leur propos un ressentiment marqué à l'égard des anciens présidents Jimmy Carter et Valéry Giscard d'Estaing. L'une des thèses principales de ce livre, longuement étayée, est en effet que ces deux présidents, une fois qu'ils ont estimé que le Chah, gravement malade, n'était plus en mesure de se maintenir au pouvoir, ont sciemment fait le jeu de l'ayatollah Khomeini et du clergé iranien pour faire barrage à la pénétration soviétique en Iran et au Moyen-Orient, quitte à ouvrir la boîte de Pandore de l'islamisme politique, dont les effets continuent de bouleverser cette région, aujourd'hui encore. Avec force détails, les auteurs décrivent en soixante chapitres scindés en quatre « Livres » l'abandon progressif du régime du Chah par les élites iraniennes et occidentales, le rôle trouble de l'armée impériale et de la CIA, la parenthèse libérale de Chapour Bakhtiar, l'enchaînement révolutionnaire, le départ pathétique du Chah, le triomphe des ayatollahs contre les modérés et leur retournement contre l'Occident. Le récit regorge à la fois d'anecdotes, de faits peu connus ayant joué un rôle important dans la dégradation du climat politique (l'incendie du cinéma Rex d'Abadan par exemple). Les titres de chapitres, souvent truculents (The Great Pretender, L'Hégire en banlieue parisienne, La doctrine Groucho, Twilight zone, Trois balles pour le Sphinx...), n'obèrent en rien la rigueur scientifique de l'analyse et le caractère implacable du récit. On y apprend beaucoup, notamment sur le rôle équivoque d'intellectuels occidentaux, mais aussi sur les hommes et les femmes qui ont joué un rôle clé dans ce

## Pensées stratégiques comparées

théâtre d'ombres où chacun cherche à négocier un avantage, une faveur, une porte de sortie ou une position dans le nouveau régime. On assiste également à la première tentative de normalisation entre Washington et Téhéran, pendant l'été 1979. La prise de l'ambassade américaine, le 4 novembre 1979, et la prise d'otages de 444 jours qui s'en suit, y mettra un terme jusqu'à ce que l'administration du président Ronald Reagan, quelques années plus tard, tente à nouveau la normalisation, en pleine guerre Iran-Irak. Le dernier chapitre, intitulé « Quatre décennies de prolongations », dresse un bilan critique de la Révolution iranienne et tente de dégager des voies possibles pour l'avenir, en concluant le propos par la phrase suivante qui résume à elle seule l'ouvrage : « Dans cette affaire, le Chah aura été la dupe de l'Occident, l'Occident la dupe de Khomeini, Khomeini la dupe du peuple, et le peuple, comme souvent, sa propre dupe » (p. 532).

On pourra regretter l'absence de cartes, mais surtout d'illustrations, que le patronyme des auteurs laissait espérer. Cela sera peut-être pour une réédition future. On se consolera avec la bibliographie, mais surtout avec l'index, tout à fait remarquable, qui constitue à lui seul un outil de travail pour l'universitaire et le chercheur, puisqu'il recense quasiment tous les acteurs de ce drame en précisant leur fonction ou leur attribution principale, et leurs interactions réciproques. Au bilan, à l'heure où semble se profiler une normalisation avec Téhéran, le livre des Pahlavi père et fils s'impose comme un ouvrage incontournable pour toute personne s'intéressant à l'histoire contemporaine de l'Iran et à son système politique, de même que pour tous ceux qui étudient les relations internationales dans la seconde moitié des années 1970.

**Pierre RAZOUX**



Collectif

### **EspritS de défense**

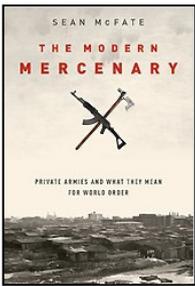
Paris, Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, 2015

La direction de l'IHEDN a eu la très bonne idée de faire paraître un recueil d'une vingtaine d'articles courts mais percutants, ayant comme point commun la promotion de l'esprit de défense, rédigés tout autant par des personnalités liées aux institutions (Louis Gautier, Alain Zabulon, Claude Revel, Tristan Lecoq, Général Bernard de Courrèges d'Ustou), que des universitaires reconnus (Pierre Hassner, Dominique Schnapper, Jean-Jacques Roche, Frédéric Douzet, Monique Castillo, Philippe Lagrange, Patrick Weil) ou d'anciens militaires ayant exercé de hautes responsabilités (Henri Bentégeat et François Dupont). Ces articles, regroupés en deux grandes rubriques (La paix, une utopie ! La paix, un engagement), évoquent des thèmes aussi variés que la force, la résilience, le courage,

l'éducation, le patriotisme, les valeurs, la perception des menaces, la défense de la démocratie et de l'état de droit, la fraternité, l'identité, l'engagement citoyen, les cyber-menaces et l'économie. Ces textes revigorants, coordonnés par Sophie Jacquin, attestent du sursaut d'une nation et de l'instinct de survie d'une société consciente d'un désordre international marqué notamment par « le brouillage des frontières entre guerre et paix, intérieur et extérieur, public et privé ». Cet ouvrage offre des repères très utiles sur la façon d'affronter les menaces issues d'un monde globalisé.

[Publication accessible en ligne](#)

**Pierre RAZOUX**



Sean McFATE

### *The Modern Mercenary : Private Armies and What They Mean for World Order*

Oxford, Oxford University Press, 2014

Tandis que la récente condamnation à de lourdes peines de prison de quatre anciens membres de la société militaire privée (SMP) *Blackwater*, accusés d'avoir tué une quinzaine de civils irakiens à Bagdad en septembre 2007, a fait resurgir les questionnements de toute sorte quant au fonctionnement et aux potentielles dérives de ces structures, Sean Mc Fate se propose de nous offrir un regard objectif sur cette industrie croissante. Professeur à la *National Defense University* et à l'université de Georgetown, membre de l'*Atlantic Council* et de la *RAND Corporation*, et surtout ancien employé de la société militaire privée *DynCorp International*, McFate revient sur l'évolution d'un secteur, qui, comme il l'explique, fait couler beaucoup d'encre mais n'est toujours pas précisément défini. C'est dans le but de palier ce manque de compréhension commune, qui se révèle être un frein aux réflexions sur le sujet que l'auteur inscrit sa démarche.

En préambule de son analyse, McFate détermine cinq caractéristiques essentielles, qu'il considère propres aux SMP : une motivation financière supérieure à un quelconque intérêt politique, une structuration similaire à celle d'une multinationale, une nature expéditionnaire, un déploiement des forces à visée militaire, et enfin leur légalité.

Une fois ces principes posés, il utilise diverses grilles de lecture, aussi bien économique que politique, la plus importante étant sans nul doute la grille historique à travers laquelle il développe au cours de la majeure partie de l'ouvrage la thèse d'un « néomédiévalisme » qu'il considère à l'origine de l'essor actuel des SMP.

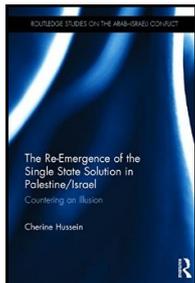
Insistant sur l'idée d'un monde plus proche du XIII<sup>e</sup> que du XX<sup>e</sup> siècle suite à la multiplication d'acteurs concurrençant le pouvoir de l'État, les SMP regorgent dès lors d'avantages, selon lui. Parmi ceux-ci figurent notamment les réductions de coûts et de pertes humaines, la disponibilité immédiate d'hommes se révélant très qualifiés, qui ne nécessitent donc pas de formation supplémentaire, ou encore la vitesse de déploiement de ceux-ci.

Néanmoins, l'auteur ne nie pas les risques inhérents à la nature même de cette industrie, essentiellement la motivation financière pouvant les conduire à se ranger du côté du plus offrant, et la capacité à agir directement sur la demande. En effet, la nature même de cette activité leur permet de provoquer aisément un besoin en générant des tensions dans certaines zones.

Concernant sa forme, le parcours actuel de McFate explique probablement le ton résolument académique de l'ouvrage qui compte près d'une centaine de références. Néanmoins aisé à lire, évitant le recours à un jargon difficile d'accès pour le lectorat non averti, et malgré un développement historique parfois quelque peu redondant, ce livre conviendra à un public désireux de cerner le sujet dans sa globalité afin de mieux comprendre le recours croissant à cette nouvelle composante des guerres actuelles. Il sera ainsi en mesure de juger par lui-même si les SMP sont réellement pour l'appareil sécuritaire américain, l'équivalent de FedEx pour le service postal, comme le laisse entendre Erick Prince, le fondateur de *Blackwater*.

**Hélène DUPUIS**  
Assistante éditoriale

## Défense et société



Cherine Hussein

### *The Re-Emergence of the Single State Solution in Palestine/Israel, Countering an Illusion*

Royaume-Uni, Routledge, 2015.

Cet ouvrage est ouvertement critique envers l'idée dominante de la solution des deux États dans le conflit israélo-palestinien. L'auteur replace le regain d'intérêt pour l'idée d'un État unique égalitaire ou bi-national dans le cadre d'un mouvement contre-hégémonique, tel que défini par Antonio Gramsci. Le travail théorique de Chérine Hussein est considérable, puisqu'elle prend à contrepied l'analyse néogramscienne en relations internationales pour privilégier une relecture à même de donner son importance au contexte historique et à la philosophie de la praxis de Gramsci. La théorie est un acte politique et l'intellectuel doit prendre ses responsabilités en tant qu'acteur au sein de la société civile.

La lecture que fait l'auteur d'Edward Said est également très intéressante. Elle souhaite le sortir du courant post-colonial trop détaché de l'analyse matérialiste, pour en faire une arme pour « décoloniser » l'étude des mouvements de résistance en relations internationales. Dès lors la démarche semble évidente : l'auteur va à la source du courant intellectuel en faveur d'un État unique,

dans ses différentes composantes : Palestiniens de la diaspora, des territoires occupés, citoyens palestiniens d'Israël, et sympathisants israéliens. Elle en arrive à la conclusion que ce mouvement s'inscrit en opposition à la conception de la paix d'Oslo, qui camoufle la réalité du terrain marqué par l'occupation.

Oslo et la solution des deux États sont le sens commun, et le mouvement pro-État unique s'engage alors dans une guerre de position pour conquérir les opinions qui comptent, notamment en Europe et en Amérique du Nord. Pour l'auteur, l'initiative Boycott / Désinvestissement / Sanctions est un premier succès pour un mouvement qui a vocation à gagner le soutien des Palestiniens, pour être une alternative au Hamas. L'approche critique a de quoi bousculer certaines démarches épistémologiques et méthodologiques, mais le travail de Chérine Hussein reste intéressant car il ne se contente pas du débat intra-disciplinaire et s'efforce d'ancrer une réflexion dans le réel.

**Aghiad GHANEM**  
Etudiant à Sciences Po Paris

## Retrouvez...

les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire sur...

[www.defense.gouv.fr/irsem](http://www.defense.gouv.fr/irsem)



facebook

twitter

Linked in



Gilles BERTRAND, Mathias ELORI

### *Terrorisme, émotions et relations internationales*

Paris, Myriapode, 2015

Quelques mois après les attentats perpétrés en janvier 2015 contre la rédaction du journal *Charlie Hebdo*, des policiers et des clients d'un supermarché cacher à la Porte de Vincennes, Gilles Bertrand et Mathias Delori mettent en perspective les modes opératoires et l'émotion soulevée par ces événements.

En conciliant une démarche historique et une analyse sociologique et politique, les auteurs replacent ces attentats dans le contexte d'une tradition de violence politique antérieure à son appropriation par des groupes islamistes radicaux. La première partie du texte est signée par Gilles Bertrand, maître de conférences à Sciences Po Bordeaux. Montrant que ni le mode opératoire, ni la létalité de ces attentats ne sont exceptionnels à l'échelle historique, l'auteur soulève la question de savoir pourquoi certains actes de violence politique suscitent plus

d'émotion que d'autres. Mathias Delori, chargé de recherche CNRS au centre Emile Durkheim de Sciences Po Bordeaux, entreprend de répondre à cette question dans la deuxième partie de l'ouvrage en analysant la dimension politique des émotions, positives et négatives, soulevées par ces attentats. Déconstruisant les cadres interprétatifs qu'ils ont mobilisés, il souligne notamment le rapport « problématique » entretenu entre la modernité occidentale et l'islam. Il explique ainsi les ambiguïtés des réponses politiques apportées à ces événements, comme d'autres par le passé, pour regretter leur faible portée constructive.

Les auteurs présentent avec ce texte une contribution au débat citoyen, tout en apportant d'utiles éléments de contextualisation historique et sociologique.

**Delphine ALLES**



Jean-François DAGUZAN

### *La fin de l'État-nation ? De Barcelone à Bagdad*

Paris, CNRS Editions, 2015

Jean-François Daguzan poursuit dans ce court ouvrage l'ambitieux projet d'actualiser les réflexions sur la recomposition des formes politiques contemporaines, thème devenu classique dans l'espace académique francophone grâce aux travaux de Pierre Birnbaum, de Bertrand Badie ou encore d'Alain Dieckhoff. Directeur associé à la FRS, l'auteur s'efforce de réaliser un panorama global des forces centripètes et transnationales qui affectent l'État-nation, des régionalismes aux évolutions technologiques, sans oublier les violences à dimensions identitaires ou religieuses.

C'est l'État-nation comme référence commune et surplombante pour des individus aux identités multiples qui est mis en question, de la vieille Europe où il est né aux « Suds » où son modèle fut imposé ou importé. Cette fonction intégratrice, elle-même largement fantasmée, est contestée par des constructions politiques *ad hoc* alliant, selon les opportunités, des acteurs étatiques ou

non, reliés par leurs intérêts ou le sentiment d'une communauté d'appartenance plus choisie. Une spécificité de notre époque tiendrait dans la généralisation de ces remises en cause et de la tentation de revendiquer d'autres formes politiques, marquées par le monisme identitaire.

Revenant en conclusion à la France, aux questions soulevées par son modèle d'intégration et à l'abîme ouvert par les attentats de janvier, l'auteur souligne qu'il est urgent de réagir à ces transformations en tentant d'échapper à la désuétude des solutions classiques. S'il ne détaille pas précisément la teneur du « plus petit dénominateur commun » qu'il appelle de ses vœux, il continue cependant d'estimer que c'est à l'État que revient la tâche de l'imaginer.

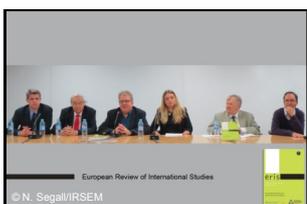
**Delphine ALLES**

### Séminaire organisé pour le NIDS, le 1 juin



L'IHEDN et l'IRSEM ont animé un séminaire commun à destination de représentants du NIDS, le *National Institute for Defense Studies* du Japon. Les présentations respectives des chercheurs ont porté plus particulièrement sur la vision française des questions stratégiques en Afrique et en Europe de l'Est et sur la coopération franco-japonaise.

### Présentation au CERJ du nouveau numéro de la revue ERIS le 2 juin



Soutenue par l'IRSEM, *Eris (The European Review of International Studies)* vise à promouvoir en anglais les études de Relations internationales produites en Europe et, notamment, dans la diffusion de recherches publiées dans différentes langues européennes. Les directeurs de cette revue, Christian Lequesne et John Groom, ainsi que Bertrand Badie, Frédéric Charillon et Frédéric Ramel, membres du comité scientifique, ont évoqué devant un public de doctorants l'intérêt et l'importance dans une carrière universitaire de la publication dans des revues à comité de lecture telles qu'ERIS.

### Accueil de la nouvelle promotion d'allocataires IRSEM 2015, le 5 juin



Vendredi 5 juin, l'IRSEM a organisé une cérémonie de bienvenue pour la nouvelle promotion d'allocataires de thèse soutenus par l'IRSEM. Cet évènement fut introduit par un discours de Thierry Balzacq, directeur scientifique de l'Institut.

### Visite de Mme Alanoud AL SHAREKH, conseillère du Cheikh Tameer AL SABAH et Présidente du Bureau de Sécurité nationale du KOWEIT, le 15 juin



L'invitée se consacre aux questions politiques, économiques et sécuritaires à l'échelon de la région du Golfe, sujets qu'elle a étudiés et enseignés au London Middle East Institute de l'Université SOAS (études orientales et asiatiques) de Londres. Cette visite fut l'occasion d'aborder les questions liées à l'évolution des enjeux de sécurité au Moyen-Orient.

### Visite de David PERRY, analyste senior au Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, le 15 juin



L'entretien a porté sur les questions d'armement et les processus décisionnels en matière de défense.

Compte-rendu de conférence :

**L'impact géopolitique pour le Moyen-Orient  
d'un éventuel accord formel entre l'Iran et la communauté internationale**



Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, sur le site de l'École militaire, Pierre Pahlavi, professeur agrégé au Collège des Forces Canadiennes de Toronto et directeur du Centre des études sur la sécurité nationale (CESN), s'est entretenu, devant un public nombreux, de l'impact géopolitique pour le Moyen-Orient d'un éventuel accord formel entre l'Iran et la communauté internationale. Son intervention, qui insistait sur le fait que les Iraniens ne renonceraient pas à leur souveraineté et à leur indépendance, fut d'autant plus intéressante qu'elle est intervenue deux semaines avant la conclusion d'un accord formel entre l'Iran et le P5+1, le 14 juillet suivant. Le débat, animé par Pierre Razoux, directeur de recherche à l'IRSEM, a permis d'aborder de multiples thématiques. A posteriori, force est de constater que le contenu de l'accord valide les analyses du professeur Pierre Pahlavi, petit-neveu du Chah d'Iran, qui a profité de ce temps d'échange pour présenter son dernier ouvrage intitulé « *Le marécage des ayatollahs – Une histoire de la révolution iranienne* » (Perrin, 2015) et répondre aux nombreuses questions suscitées.

**Pierre Razoux**

La recension de cet ouvrage est disponible page 22

## Contributions &amp; publications scientifiques de nos chercheurs

**Flavien BOURRAT, responsable du programme Afrique du nord / Moyen-Orient:**

- Intervention intitulée « Le jeu avec le feu du facteur religieux : sunnisme V/S chiisme » lors du colloque : *Le Moyen-Orient dans la politique étrangère des puissances*, lundi 29 juin à la fondation Res Publica.

**Fatiha DAZI-HENI, chercheuse spécialiste du Golfe et du Moyen-Orient:**

- Publication de l'article « The Arab Spring Impact on Kuwaiti "Exceptionalism" », dans la revue *Arabian Humanities* (CEFAS), n°4.
- Participation sur RFI au débat du jour, sur le thème « [Chiïtes / Sunnites : fracture religieuse ou lutte de pouvoir ?](#) », le 29 juin.

**Maya KANDEL, chercheuse et responsable du programme sur les États-Unis :**

- Publication de l'article « Le dilemme sécurité-libertés : les contradictions de la politique américaine en Afrique », *Politique Américaine*, n°24 (revue à comité de lecture).

**Sonia LE GOURIELLEC, chercheuse spécialiste de l'Afrique :**

- Participation à l'émission 28 minutes d'Arte « Erythréens : pourquoi fuient-ils leur pays, au risque de leur vie ? », le 11 juin 2015.
- Participation à l'émission *Les Enjeux internationaux* sur France Culture : « [Érythrée: le naufrage du régime et le sort de la population](#) », le 22 juin 2015.
- Participation à la conférence « Quelle menace stratégique des États faibles », le 5 mai 2015 lors de la 200<sup>ème</sup> Session régionale IHEDN, Bordeaux.
- Ecole d'été Science Po Bordeaux et Laval sur l'APSA, le 10 juin 2015.

**Lieutenant-colonel Jérôme de LESPINOIS, chercheur spécialiste des questions aériennes et aérospatiales**

- Intervention « Les drones et la bataille aérienne depuis la guerre du Vietnam » lors du colloque international sur « La bataille » organisé par les professeurs Jean Baechler et Olivier Chaline, à la fondation del Duca le 24 juin
- Rédaction de « Hervé Coutau-Bégarie, humanisme et stratégie aérienne », dans *Hommages à Hervé Coutau-Bégarie (1956-2012)*, Paris, ISC, mars 2015.
- Rédaction de « Epistémologie de la stratégie aérienne », dans Joseph Henrotin, Olivier Schmitt et Stéphane Taillat, *Guerre et Stratégie. Méthodes, Concepts*, Paris, Presses universitaires de France, avril 2015, p. 311-332.
- « Les batailles d'Angleterre (1940-1945) », dans Robert Frank, Alya Aglan, *La guerre-monde de 1937-1947*, volume n° 1, collection Folio-Histoire, Gallimard, 2015.

**Céline MARANGÉ, chercheuse spécialiste de la Russie et de l'ex-espace soviétique:**

- Présentation sur les relations franco-russes et sino-russes au regard de la crise ukrainienne lors d'une rencontre organisée par le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique « France-China Strategic Informal Dialogue » les 28 et 29 juin 2015 à l'École militaire.

## Contributions &amp; publications scientifiques de nos chercheurs

**Christophe-Alexandre PAILLARD, directeur du domaine « armement et économie de défense » :**

- Rédaction de l'article « Enjeux économiques, industriels et stratégiques des terres rares: conséquences pour la France et sa défense » dans le n°27 de la revue *Diplomatie*.

**Pierre RAZOUX, chercheur et directeur du domaine « pensées stratégiques comparées » :**

- Tribune pour la Lettre de l'IHEDN de juin 2015, sur l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient, dans la rubrique Libres Propos.
- Conférence sur la « La coopération entre civils et militaires au sein du ministère de la Défense britannique », le 11 juin 2015, dans le cadre du séminaire « administrateurs civils » du ministère de la Défense.

**Benoît de TREGLODE, chercheur et responsable du programme Asie :**

- Coordination du numéro 157 de la revue *Hérodote*, « Les enjeux géopolitiques du Viêt Nam » et contribution avec l'article « Viêt Nam, le Parti, l'armée et le peuple : Maintenir l'emprise politique à l'heure de l'ouverture ».

**Océane ZUBELDIA, chercheuse spécialiste des drones :**

- Rédaction du chapitre intitulé « La robotisation du champ de bataille » dans l'ouvrage *Drones et killer robots : faut-il les interdire ?*, dirigé par Ronan Doare, Didier Danet et Gérard de Boisboissel et édité par les Presses universitaires de Rennes en juin 2015.

## Vie de l'IRSEM



- **Christophe-Alexandre PAILLARD et Pierre RAZOUX** ont reçu le 25 juin 2015 leur diplôme d'**auditeur de la 67<sup>e</sup> session nationale « politique de défense »** de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN).



- **Pierre JOURNAUD** a été élu professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.



- **Jean-Vincent HOLEINDRE**, ancien jeune chercheur de l'IRSEM, a été reçu au concours national d'agrégation de science politique. Il sera également nommé Professeur des Universités à l'[Université de Poitiers](#) à partir du 1er septembre.



- **Grégory DAHO**, ancien jeune chercheur de l'IRSEM, a été élu maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## Actualités des jeunes chercheurs

**Elie TENENBAUM**, allocataire de la DGA, a soutenu le 10 juin dernier sa thèse doctorale en histoire, intitulée «**Une odyssee subversive : la circulation des savoirs stratégiques irréguliers en Occident (France, Grande-Bretagne, États-Unis) de 1944 à 1972**», devant un jury composé de Pierre Mélandri et Maurice Vaïsse (directeurs), Laurent Cesari, Louis Gautier, Christopher Goscha, Béatrice Heuser.



**Zina TOUZE**, allocataire de l'IRSEM, a soutenu le 26 mai sa thèse doctorale en sciences politiques, intitulée «**Les phénomènes d'hybridation en sciences de l'information et de la communication. Analyse discursive des communications de recrutement des armées professionnelles françaises de 1996 à 2012**», devant un jury composé de Caroline Ollivier-Yaniv (directeur), Claire Oger, François Lambotte, Thomas Heller, Lieutenant-colonel Marie-Dominique Charlier.





MINISTÈRE DE LA DÉFENSE





**Où que vous soyez,  
accédez à tous les numéros...**

[www.defense.gouv.fr/irsem](http://www.defense.gouv.fr/irsem)  
Publications > Lettre de l'IRSEM






<b>Directeur de publication :</b> Frédéric Charillon	<b>Rédacteur en chef :</b> Contre-Amiral Jean-François Morel	<b>Directeur scientifique :</b> Thierry Balzacq	Ministère de la Défense <b>IRSEM</b> École militaire 1, place Joffre - Case 38 75700 Paris SP 07
<b>Coordination :</b> Caroline Verstappen	<b>Édition :</b> Olivia Ronsain	<b>Webmestre :</b> Nicolas Segall	